



Prescription fonctionnelle



LEVIER



Orienter la définition des besoins vers une expression fonctionnelle (en lien avec l'usage) plutôt que les références des produits aujourd'hui utilisés.



POURQUOI CE LEVIER ?

Optimiser les futurs appels d'offres face aux nouvelles réglementations RSE sur les produits chimiques.
Développer des partenariats « symbiotiques » fournisseurs/EDF permettant d'innover vers des solutions à moindre impact social/environnemental



QUELS INDICATEURS ?

- Présence des critères de fonctionnalité dans les cahiers des charges (cf. exemple ci-contre)
- Proposition d'alternatives de produits par les fournisseurs dans les réponses à AO
- Nombre de nouvelles références par catégories de produit intégrées chez EDF - avec amélioration RSE
- Nombre de "Techday Fournisseurs« réalisés (journées de partage EDF/fournisseurs)



QUELS MODES DE PREUVE ?

- Fiche technique
- Tests et essais de compatibilité/qualification
- Empreinte CO₂
- Homologation (certification)
- Pictogramme de danger amélioré
- Label scoring RSE



DESCRIPTION / ILLUSTRATION DU LEVIER



1 à 2*/an

-----Avant marché-----

-Publication-

-Après marché-

Organisation de TechDay (Workshop EDF & fournisseurs, partage vision et innovations)

Cahier des charges élaboré en binôme « Achats/ Métiers »

Pré-Consultation Visio ou Questionnaire

Cahier des charges intégrant les critères fonctionnels priorités

Visio Q/R pour préciser le besoin ?

Exemple contenu questionnaire :

- Paramètres techniques nécessaires à la compréhension du besoin
- Critères d'usages prioritaires pour les fournisseurs
- Contraintes réglementaires & normatives applicables
- Suggestions d'amélioration du besoin exprimé
- Critères RSE requis

Critère	Poids	Justification	Niveau exigé	Flexibilité
Pureté	30 pts	Contrainte process	≥99,5%	NON négociable
Concentration	25 pts	Performance installation	30-50%	OUI (±10%)
Délai livraison	20 pts	Continuité exploitation	J+15	OUI si stock tampon
Conditionnement	15 pts	Manutention/sécurité	Vrac/IBC 1000L	Adaptable
Traçabilité	10 pts	Conformité réglementaire	100%	NON négociable

QUELS FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ? QUELS FREINS ?



- Visibilité des besoins et des solutions
- Transparence / Clarté



- Quid de la réglementation des Marchés publics sur la faisabilité du process ci-dessus
- Très dépendant du prescripteur (équipes EDF ici)
- Difficultés d'organiser les Techdays dans des agendas chargés



3R : Réemploi, Réutilisation, Recyclage



LEVIER



Valoriser pour un produit fourni une part de réemploi, réutilisation ou recyclage de matières en substitution de matière(s) première(s) nouvelle(s) ou issues de ressources fossiles par l'intégration (% du produit recyclé dans le produit fini) ou l'usage (% de matières "globales" recyclées utilisées pour la fabrication du produit fini) de ces matières dans les procédés, et l'étendre aux conditionnement/emballages de ces produits.



POURQUOI CE LEVIER ?

- Diminuer la consommation de ressources et de l'empreinte carbone
- Optimisation des coûts



QUELS INDICATEURS ?

- Part de matières recyclées dans le produit / emballage
- Taux de réemploi des produits / emballages
- Taux de réutilisation des produits / emballages
- Nombre de démarches 3R
- Prolongation de durée de vie des produits / emballages

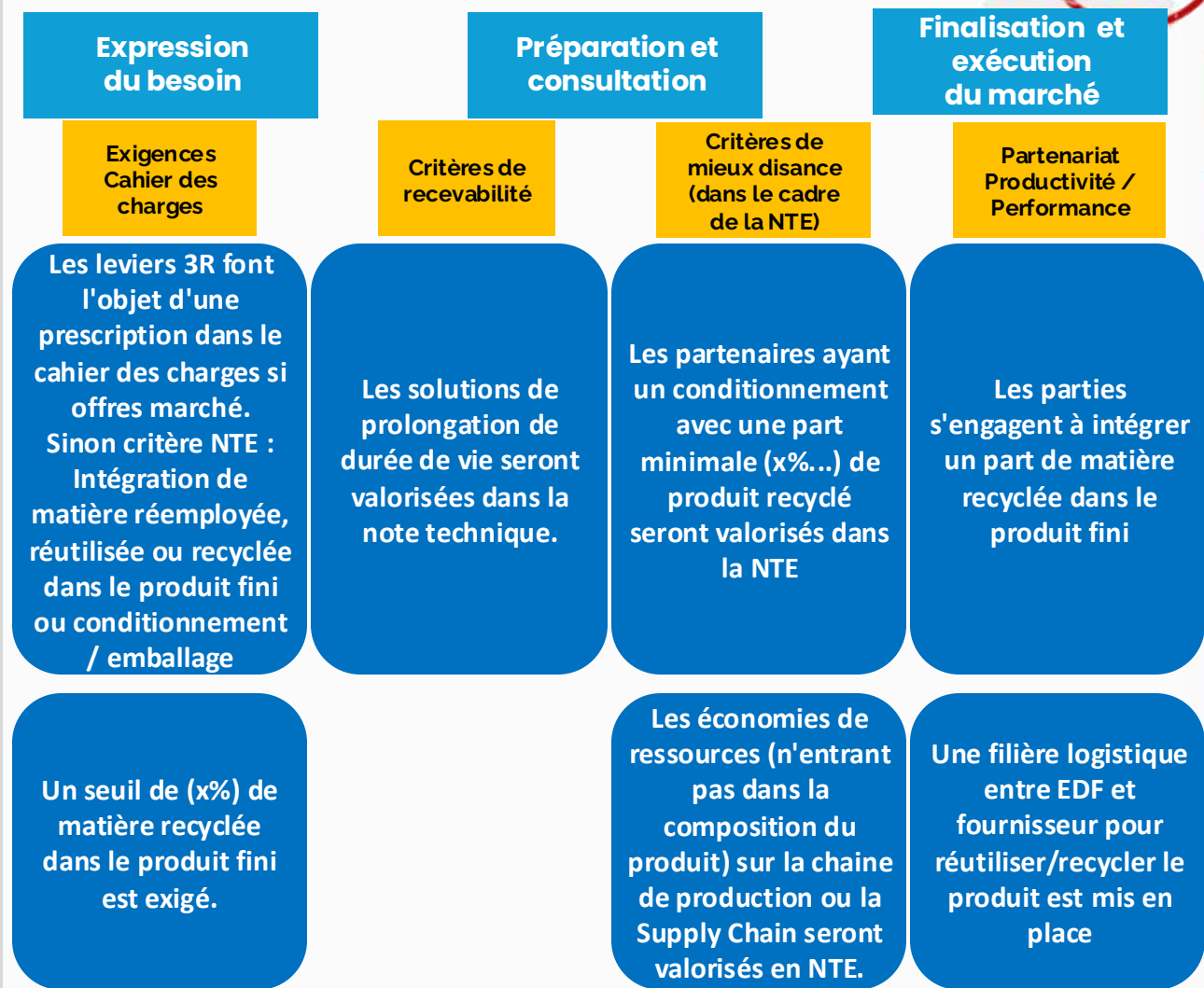


QUELS MODES DE PREUVE ?

- Certificats matières / emballages 3R
- Bilan matières lors du process de fabrication



DESCRIPTION / ILLUSTRATION DU LEVIER



QUELS FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ? QUELS FREINS ?



- Bilan matières lors du process de fabrication
- Disponibilité des matières recyclées



- Coût final parfois plus élevé
- Comment garantir la confidentialité des bilans matières transmis par les fournisseurs



SCORING CARBONE



LEVIER



Comparer équitablement les offres sur la base d'un scoring CO2eq basé sur des paramètres communs.



POURQUOI CE LEVIER ?

- Encourager et valoriser les entreprises engagées sur la réduction de leur empreinte carbone
- Synchronisation des objectifs de décarbonation d'EDF et de ses fournisseurs, avec une anticipation proactive des risques climatiques et réglementaires
- Adoption d'un système de notation standardisé et international afin de faciliter et objectiver la comparaison des offres.



QUELS INDICATEURS ?

- teqCO2/ t produit livré
- Mode de calcul établie selon la norme ISO 14067. Prise en compte des émissions sur toute la chaîne d'approvisionnement (scope 3).



QUELS MODES DE PREUVE ?

- Product Carbon Footprint – PCF, conforme à l'ISO 14067 ou équivalent.

QUELS FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ? QUELS FREINS ?



- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Les PCF prennent en compte l'entièreté de la chaîne d'approvisionnement, sans exclusion • Les PCF possède une méthodologie commune • Certification ou accréditation | <ul style="list-style-type: none"> • La démarche est exigeante en ressource à la mise en place (primary data) • Comment on organise un contrôle des données d'entrée ? |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



DESCRIPTION / ILLUSTRATION DU LEVIER



Expression du besoin

Exigences Cahier des charges

Préparation et consultation

Critères de recevabilité

[Moyen terme]

Le candidat devra fournir l'empreinte carbone de son produit (Product Carbon Footprint – PCF), établie selon une norme internationale reconnue, telle que l'ISO 14067

[Long terme]

Le candidat devra présenter un Product Carbon Footprint (PCF) inférieur à une valeur seuil déterminée à partir des résultats des appels d'offres antérieurs.

Critères de mieux disance (dans le cadre de la NTE)

Le candidat doit fournir le Product Carbon Footprint (PCF) de son/ses produit(s), calculé conformément à une norme internationale reconnue (ex. ISO 14067). Les offres incomplètes ou non conformes seront exclues de l'évaluation. Les offres seront évaluées selon leur performance carbone via un scoring basé sur le PCF Note maximale (5/5) : Attribuée à l'offre avec le PCF le plus faible. Les autres candidats reçoivent une note proportionnelle, calculée selon la formule

Le candidat devra démontrer la mise en œuvre d'actions en cours visant à améliorer l'empreinte carbone de ses produits (PCF), notamment sur les postes fournisseurs, transport et stockage.

$$\text{Note} = 5 \times \left(1 - \frac{\text{PCF du candidat} - \text{PCF minimal}}{\text{PCF maximal} - \text{PCF minimal}} \right)$$

Finalisation et exécution du marché

Partenariat Productivité / Performance

Le fournisseur retenu collabore activement avec EDF dans une démarche d'amélioration continue pour réduire l'empreinte carbone des produits. Le fournisseur s'engage à atteindre un objectif contractuel de réduction du PCF (ex. -10% en 3 ans), avec un bonus financier en cas de dépassement.